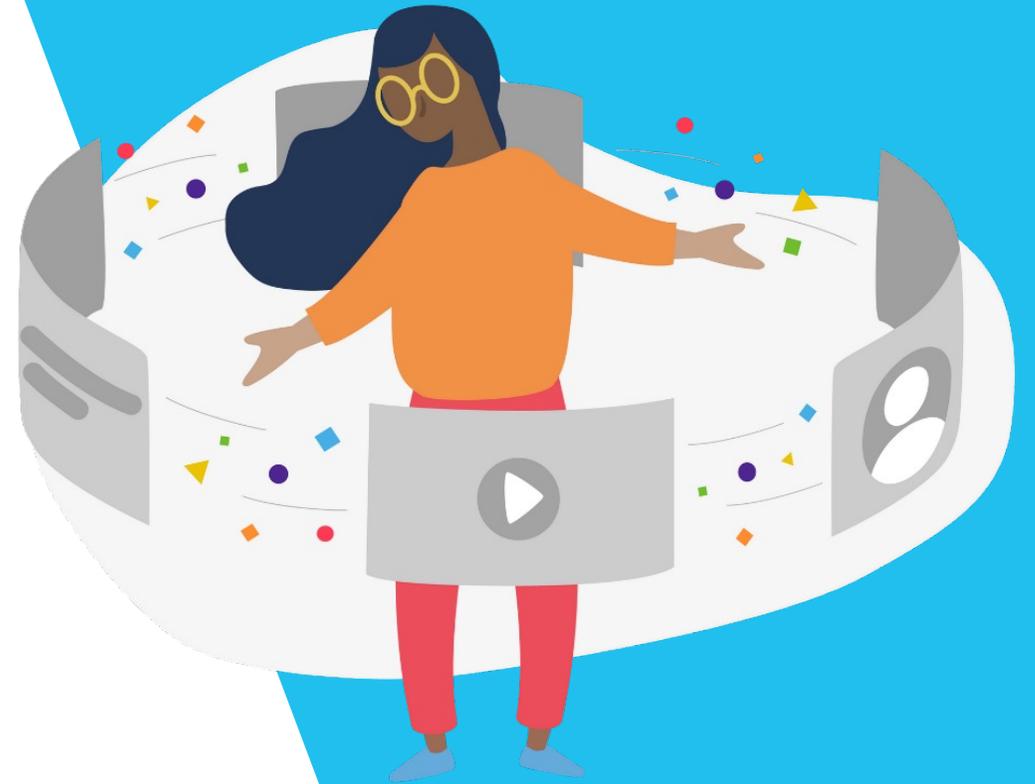




Le changement d'année scolaire expliqué aux ADML (écoles alimentées par AAF)

Nous commençons dans quelques minutes

Restez connectés !



Sommaire

- L'alimentation AAF, qu'est-ce que c'est ?
- Que va-t-il se passer cet été ? Les opérations de transition d'année
- Quels impacts sur les contenus ?
- Quels impacts sur la communication ?
- Que dois-je faire à la rentrée ?

L'alimentation AAF, qu'est ce que c'est ?

- AAF est l'acronyme d'Annuaire Académique Fédérateur.
- On utilise cet acronyme pour désigner la source d'alimentation des comptes pour certaines écoles.
- Pour les écoles de sources AAF, les comptes sont alimentés et mis à jour automatiquement à partir des informations de l'Annuaire Académique Fédérateur, qui tire lui-même ses informations de la base élève ONDE. Cette synchronisation a lieu la nuit (5 jours sur 7).

Les opérations de transition d'année



- Arrêt des alimentations automatiques le **6 juillet**.
- L'ENT reste **ouvert** à tous jusqu'au **jour de réception des nouveaux fichiers AAF**.
- Une **opération de transition d'année** est effectuée avant la reprise des alimentations, **le 28 ou 29 août 2022** :
 - Les classes de l'année passée, automatiquement créés par les alimentations académiques, sont supprimées.
 - Tous les partages faits vers des classes et groupes d'enseignements sont supprimés. exemple : "Tous les élèves de la classe de CE2", "Parents de la classe bleue"... Tous les autres partages sont conservés.

Les opérations de transition d'année



- La bascule nationale ONDE réalisée la veille de la rentrée permet ensuite transmission des **nouveaux annuaires par les DSI et leur intégration dans ONE** (après test des fichiers). Cela se fait progressivement entre le 2 et le 12 septembre.
- L'annuaire sera mis à jour au fur et à mesure des modifications par les directeurs dans ONDE. Il est donc capital que la base Onde soit bien saisie et que les classes soient nommées de manière courte et explicite. **Il ne faudra pas changer ce nommage dans One.** Exemple : CE1 ou CE1 de Mme Dupond dans le cas où il y aurait plusieurs classes avec le même niveau. Pour qu'un élève remonte bien dans les AAF il faut qu'il :
 - soit « **Admis définitif** » dans ONDE
 - dispose d'un **INE**
 - soit réparti dans une **classe**
 - soit rattaché à au moins un **responsable légal**

Quels impacts sur les contenus ?



Aucun contenu n'est supprimé !

- Chaque utilisateur conserve bien ses propres ressources, que ce soient les fichiers présents dans l'espace documentaire ou les éléments créés au sein des applications.
- Vous conservez aussi les contenus pour lesquels des droits de gestion vous ont été attribués.
- Chaque utilisateur pourra récupérer le contenu de son compte s'il passe en statut "pré suppression" grâce à l'application « Mes données » .
- Les partages faits avec des comptes individuels, des groupes manuels ou des groupes de structure sont conservés.
- Les partages qui ont été faits vers les groupes classes sont supprimés.

Quels impacts sur les contenus ?

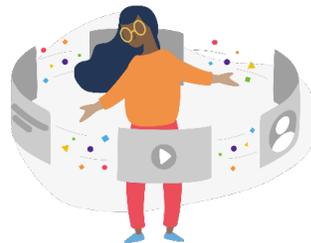
- Concrètement qu'est-ce qui change à partir du 29 Août :
 - Lorsque j'ai partagé des ressources (blog, wiki, cahier multimédia, frise chronologique, etc...) avec un **groupe classe** créé automatiquement : « Parents de la classe bleue », « Elèves de la classe de Monsieur Loison »... les anciens membre du groupe ne verront plus les ressources partagées.
 - Les ressources partagées avec moi en tant que « Enseignante de la classe X » ne seront plus accessibles. Mais je verrais toujours celles qui ont été **partagées avec moi directement**.
 - L'application **Ma classe** sera vide pour tous les utilisateurs jusqu'à la reprise de l'alimentation automatique.

Quels impacts sur les contenus ?

- Concrètement qu'est-ce qui change à partir du 29 Août :
 - Il n'y aura plus d'utilisateurs listés dans l'application **Paramétrage de la classe** jusqu'à la reprise de l'alimentation automatique.
 - Je pourrais toujours trouver les anciens parents et élèves de ma classe, dans l'application annuaire, en affichant tous les comptes de l'école, mais ils ne seront plus affichés lorsque j'applique un **filtre de classe**.
 - Les **anciens messages** ne sont pas supprimés. Les utilisateurs pourront continuer à échanger via la fonctionnalité « répondre » d'anciens emails.

Quels impacts sur les contenus ?

- Quelques conseils pour gérer les partages classe.
 - Les élèves ont la possibilité de **dupliquer** un cahier multimédia ou de copier un fichier que vous avez partagé avec le groupe classe. La duplication faite ne prendra pas en compte les modifications éventuelles ultérieures.
 - Vous pouvez **changer vos partages** à tout moment pour changer un partage classe en partage nominatif ou inversement.
 - Suivant que vous souhaitez conserver ou non les partages des travaux de vos élèves, vous pouvez leur demander de partager le cahier multimédia soit au groupe enseignant de la classe, soit à **vous individuellement**.
 - Pour les travaux qui vous ont été partagés individuellement, vous pouvez créer des dossiers pour les y déplacer.
 - Une **impression pdf** est disponible sur certaines applications telles que le blog, le wiki ou le cahier multimédia.



Quels impacts sur la communication ?

- Concrètement qu'est-ce qui change à partir du 29 Août :
 - Je pourrais toujours trouver les anciens parents et élèves de ma classe, dans l'application annuaire, en affichant tous les comptes de l'école, mais ils ne seront plus affichés lorsque j'applique un filtre de classe.
 - Les élèves ne pourront plus envoyer de **nouveaux** mails à l'enseignant de l'année scolaire passées, ni aux élèves de la classe de l'an passé.
 - Les parents ne pourront plus envoyer de **nouveaux** mails à l'ancien enseignant de leur enfant.
 - Mais comme les **anciens messages ne sont pas supprimés**, les utilisateurs pourront continuer à échanger via la fonctionnalité « répondre » à partir d'anciens emails.

Que dois-je faire à la rentrée ?



Retrouver sur notre [centre d'aide](#) les 6 actions à réaliser à la rentrée !

- 1- Je vérifie que je suis en alimentation automatique avec l'AAF : console d'administration - établissement (icône d'une maison), source d'alimentation automatique (**ne surtout pas cliquer sur la double flèche qui sert pour les alimentations manuelles, sinon tout sera en doublon**)
- 2- Je mets à jour ONDE : **vérifier à nouveau le nommage des classes (court et explicite)**
- 3- Je vérifie le chargement des comptes dans One : Console d'administration - Utilisateurs (icône du bonhomme seul) : faire une recherche d'élève déjà présent l'année précédente dans l'école et regarder la date de mise à jour. Si c'est encore en juillet, c'est que la bascule n'a pas été encore effective.
- 4- Je rattache les enseignants à leurs classes : Console d'administration - Utilisateurs > rattacher l'enseignant à sa classe
- 5- Je gère mes doublons. **L'accès aux personnes en doublons est bloqué tant que le doublon n'est pas géré.**
- 6- Je distribue les comptes aux nouveaux parents et élèves. Les anciens gardent les mêmes identifiants et mots de passe.

J'accède à des outils d'accompagnement variés



Une boîte à outils complète

Une documentation claire à chaque étape du déploiement



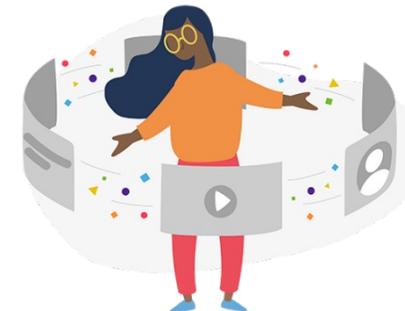
Une aide en ligne et des tutoriels

Pour que ONE n'ai plus de secret pour vous



La newsletter Le coin des profs

Votre rendez-vous mensuel pour faire le plein d'idées



Des webinaires réguliers

30 minutes pour se former et échanger avec nos équipes

Pour en savoir plus :
one.opendigitaleducation.com

Contactez notre équipe
support.one@opendigitaleducation.com